Commune de RANGUEVAUX

Commune de MOYEUVRE - PETITE

Commune d' AVRIL (Meurthe-et-Moselle)

Commune de BRIEY (Meurthe-et-Moselle)

Commune de ROSSELANGE

Commune de BRIEY (Meurthe-et-Moselle)

Commune de MONTOIS-LA-MONTAGNE

Commune de ROMBAS

Commune de JOEUF (Meurthe-et-Moselle)

Commune d' AMNEVILLE (annexe de Malancourt)

R1 R2 R3 O1 O5 J

0 100 200 300m

LEGENDE

R1	ZONE ROUGE - Fontis / Effondrements / Puits → **INCONSTRUCTIBLE**
R2	ZONE ROUGE - Affaissements progressifs, sauf zones urbaines pour les communes contraintes (DTA) → **INCONSTRUCTIBLE (sauf évolution du bâti existant)**
R3	ZONE ROUGE - Fontis expertisés aléas faible, moyen, fort (surveillé) → **INCONSTRUCTIBLE (sauf évolution du bâti existant)**
O1à6	ZONE ORANGE - Affaissements progressifs en zones urbaines des communes contraintes (DTA) → **CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS**
J	ZONE JAUNE - Mouvements résiduels communes significativement concernées (DTA) → **CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS**
— — —	limite de zone

Direction Départementale des Territoires
Service Risques Energie Construction
Urbanisme et Prévention des Risques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DREAL Lorraine
Service Prévention des Risques
Division Risques miniers et Sous-sol

Commune de
MOYEUVRE-GRANDE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS

PRESCRIPTION A.P. du 04 août 2004
A.P. rendant immédiatement opposables les dispositions du PPRM du 08 juin 2007
ENQUETE PUBLIQUE du 17 mars au 21 avril 2010
APPROBATION A.P. du 03 juin 2010

REVISION
PRESCRIPTION A.P. du 26 mai 2014
ENQUETE PUBLIQUE du 18 novembre au 18 décembre 2015
APPROBATION (3/3) Vu pour être annexé à l'arrêté 2016-10-DDT/SRECC/UPR du

- 8 JUIL. 2016

LE PRÉFET
Pour le Préfet
Le secrétaire général

Alain CARTON